



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Fort Erie		
<b>Date</b>	Lundi 8 juillet 20224	<b>Heure de départ</b>	16 h 30
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 8 : Couvert (Temp. : 29 °C) Vent Sud-Ouest 10 km/h		
<b>État de la piste</b>	Type : Terre, rapide	Turf :	Ferme Rampe 18'
<b>Nombre de courses</b>	8/54 (inscriptions)		
<b>Retraits</b>	Vétérinaire : 1 Commissaires : 0 Piste :		

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Gunnar Lindberg	Paul Nielsen	Jason Portuondo

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

### Vétérinaires présents :

John Starmer et Matt Nugent

### Bureau :

### Examens de films :

### Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #5, “Jack the Cat”, se montrait craintif dans le paddock et a été retiré par le vétérinaire officiel.

Le #4, “Butwaitthere’smore”, (Michael David), est parti lentement.

Un remboursement de paris mutuel totalisant \$ 3,049 a été effectué pour le #5.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #2, “Haddassah’s Devil”, (Pierre Mailhot), est parti lentement.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Avis de faute déposé par le jockey** du #4, “Redoute’s Light”, (Leo Salles), contre le #9, “Private Lake”, (Christopher Husbands), pour l’obstruction survenue dans le dernier droit.

Leo a indiqué qu’il avait eu l’impression d’être gêné par le #9 et que cela lui avait peut-être coûté une position.

Christopher a déclaré ne jamais avoir dérangé qui que ce soit.

Après l’examen, l’avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/fRWC2nzRbBs>

**Paris mutuels : \$ 1,120,268**

## **Réclamations :**

### **Course 5**

Le #6, “It’s Game Knight” (2), pour \$4,000, ira au propriétaire Joy Elkins, entraîneur Joseph Humber.

Il a opté pour la période d’observation.

Il n’est plus en observation.